



Votants : 77
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 30 mars 2018
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2018

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 9 avril 2018

FINANCES ET FISCALITE – TAUX D'IMPOSITION 2018 DE LA TAXE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES

Titulaires présents :

Jérôme BALOGÉ, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Anne BAUDOUIN, Daniel BAUDOUIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jean-Romée CHARBONNEAU, Alain CHAUFFIER, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Thierry DEVAUTOUR, Pascal DUFORESTEL, Romain DUPEYROU, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Marie-Chantal GARENNE, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Alain GRIPPON, Michel HALGAN, Anne-Lydie HOLTZ, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Monique JOHNSON, Bruno JUGE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Alain LECOINTE, Alain LIAIGRE, Sophia MARC, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Josiane METAYER, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Serge MORIN, Jacques MORISSET, Rose-Marie NIETO, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Adrien PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Dominique SIX, Marc THEBAULT, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BROSSARD à Claire RICHECOEUR, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Christelle CHASSAGNE à Anne-Lydie HOLTZ, Charles-Antoine CHAVIER à Romain DUPEYROU, Jean-Luc CLISSON à Gérard EPOULET, Fabrice DESCAMPS à Michel PAILLEY, Agnès JARRY à Sylvette RIMBAUD, Dominique JEUFFRAULT à Alain BAUDIN, Guillaume JUIN à Jeanine BARBOTIN, Gérard LABORDERIE à Dany BREMAUD, Rabah LAICHOURL à Michel HALGAN, Jacqueline LEFEBVRE à Dominique SIX

Titulaires absents suppléés :

Gérard GIBAUT par Patrice VIAUD

Titulaires absents :

Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Carole BRUNETEAU, Stéphanie DELGUTTE, Véronique HENIN-FERRER, Simon LAPLACE, Marcel MOINARD, Nathalie SEGUIN, Céline VALEZE, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Jean-Michel BEAUDIC, Jacques BROSSARD, Sophie BROSSARD, Christelle CHASSAGNE, Charles-Antoine CHAVIER, Jean-Luc CLISSON, Fabrice DESCAMPS, Agnès JARRY, Dominique JEUFFRAULT, Guillaume JUIN, Gérard LABORDERIE, Rabah LAICHOURL, Jacqueline LEFEBVRE, Elisabeth MAILLARD

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Romain DUPEYROU

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20180409-C09-04-2018-DE
Date de télétransmission : 12/04/2018
Date de réception préfecture : 12/04/2018

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 9 AVRIL 2018****FINANCES ET FISCALITE – TAUX D'IMPOSITION 2018 DE LA TAXE
D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES**Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu la loi de finances pour 2010, qui a institué l'actuel régime de la fiscalité directe locale, les lois de finances pour 2011 à 2018 inclus et le Code Général des Impôts,

Vu la loi n° 2010-1563 du 16 décembre 2010, de réforme des collectivités territoriales,

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 22 septembre 2014, délimitant trois zones communautaires de perception de la TEOM sur l'ensemble du territoire, définies dans le tableau ci-dessous :

N° de zone	Intitulé de la zone	Communes	Nombre de communes
Zone 1	Zone Urbaine de Niort	Niort	1
Zone 2	Zone suburbaine	Aiffres, Bessines, Chauray, Coulon, Echiré, Magné, Saint-Gelais, Saint Rémy, Saint Symphorien, Sciecq, Vouillé	11
Zone 3	Autres communes	Amuré, Arçais, Beauvoir sur Niort, Le Bourdet, Brûlain, Epannes, Fors, La Foye-Monjault, Frontenay Rohan Rohan, Germond-Rouvre, Granzay-Gript, Juscorps, Marigny, Mauzé sur le Mignon, Plaine-d'Argenson Prahecq, Priaires, Prin-Deyrançon, La Rochénard, Saint-Georges-de-Rex, Saint-Hilaire-la-Palud, Saint-Martin-de-Bernegoue, Saint-Maxire, Saint-Romans-des-Champs, Sansais, Thorigny, Usseau, Vallans, Le Vanneau Irleau, Villiers en Plaine	30

Vu la délibération du Conseil d'Agglomération du 10 avril 2017 adoptant par zone de perception les taux d'imposition 2017 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères.

Vu le Budget Primitif 2018 du budget principal approuvé par le Conseil d'Agglomération le 11 décembre 2017,

Vu les informations fiscales 2018 notifiées par les services de l'Etat et notamment l'état 1259 TEOM 2018 sur lequel seront reportés les taux votés par le Conseil d'Agglomération,

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Décider de fixer ainsi qu'il suit, par zone de perception, les taux d'imposition 2018 de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères de la Communauté d'Agglomération du Niortais :

N° de zone	Appellation de la zone 2018	Taux de TEOM 2017	Taux de TEOM 2018
01	Zone urbaine de Niort	10,20 %	10,20 %
02	Zone suburbaine	12,82 %	12,82 %
03	Autres communes	14,56 %	14,56 %

Motion adoptée par 73 voix Pour et 0 voix Contre, Abstention : 4.

Pour : 73
Contre : 0
Abstention : 4
Non participé : 0

Thierry DEVAUTOUR

Vice-Président Délégué